

**Zeitschrift:** Tsantsa : Zeitschrift der Schweizerischen Ethnologischen Gesellschaft  
= revue de la Société suisse d'ethnologie = rivista della Società svizzera  
d'etnologia

**Herausgeber:** Schweizerische Ethnologische Gesellschaft

**Band:** 3 (1998)

**Artikel:** Les enjeux de la restitution des objets ethnographiques = Die Absicht,  
ethnographische Objekte zu restituieren

**Autor:** Csonka, Yvon / Kaufmann, Christian / Hainard, Jacques

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1007537>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les enjeux de la restitution des objets ethnographiques

## Die Absicht, ethnographische Objekte zu restituieren

La nécessité d'une approche différenciée

Die Notwendigkeit einer differenzierten  
Betrachtungsweise

Yvon Csonka  
ethnologue, Neuchâtel

Il y a une dizaine d'années, dans le nord du Canada, j'ai été confronté pour la première fois à la question de la restitution d'objets aux peuples qui les ont produits. Les Inuit du Nunavut demandaient que les collections inuit du Ministère des affaires indiennes et du nord soient rapatriées dans le nord. Et pourtant, ces collections sont en grande partie composées de pièces modernes (post-1945), qui avaient été réalisées exclusivement pour l'exportation hors de la région.

Le Ministère en question avait conservé quelques-unes des meilleures pièces, essentiellement des sculptures sur pierre tendre, que ses agents avaient encouragé les Inuit à produire dès la fin des années quarante et qu'il avait ensuite contribué à mettre sur le marché afin de leur procurer un revenu d'appoint. A propos de ces objets certainement non traditionnels (Csonka 1993), on ne peut songer au concept d'appropriation abusive, si ce n'est en raison de la faiblesse des prix offerts aux producteurs. Les Inuit n'auraient pas pu argumenter une demande de restitution sur cette base.

*A posteriori*, cependant, les pièces réalisées par des individus maintenant décédés, entrés en raison de la rapidité extrême du changement social dans le panthéon des gardiens de la tradition, sont devenues des symboles parmi d'autres de l'«inuïté». L'histoire s'est bien terminée, une grande partie des collections ayant été retournées dans le nord lorsque les conditions de conservation l'ont permis.

Cette anecdote manifeste bien en quoi la question de savoir si des peuples peuvent

Restitution d'objets ethnographiques  
Rückerstattung ethnographischer Objekte

réclamer des objets ethnographiques, et ceux qui les conservent les leur rendre, se fonde sur la manière dont est aujourd'hui perçue par les différents acteurs la valeur symbolique de ces objets. Elle minimise la part d'une autre dimension fondamentale de l'équation, le fait de savoir si les détenteurs actuels ont acquis les objets d'une manière légitime.

Or il est bon de pouvoir aborder le débat sans y incorporer immédiatement l'un de ses aspects les plus chargés émotionnellement. Il paraît tomber sous le sens que, nonobstant l'éventualité d'admettre une prescription, tout objet illégitimement acquis doit être rendu. Mais celui qui le réclame après plusieurs générations a-t-il un droit légitime ? Pour les objets archéologiques, c'est souvent difficile à établir. L'acquisition s'est-elle produite malhonnêtement ? Elle peut n'avoir été ressentie comme telle par aucune des deux parties impliquées dans l'échange au moment où celui-ci s'est produit.

Il est probablement moins risqué (autrement dit, plus correct) de se ranger aujourd'hui dans le camp de ceux qui approuvent la restitution des objets (ethnographiques, archéologiques) à ceux qui les réclament, descendants de ceux qui les ont produits. Pour l'ethnologue, cela s'avère d'autant plus facile que sa discipline n'accorde plus à la «culture matérielle» la place centrale qui était la sienne à l'apogée de la période de récolte intensive des objets.

Le mouvement «Rendez les objets» s'inscrit dans la lutte pour établir une nouvelle relation entre les populations autochtones du «quart monde» et les peuples et Etats qui les entourent. Les objets ethnographiques, mais aussi archéologiques, et même de manufacture récente sans vocation «traditionnelle», jouent dans ce débat un rôle important, en tant que symboles. Inverser le rapport de forces qui a prévalu et restituer tous les objets emportés pourrait constituer un juste retour des choses. Certaines collections ont été acquises malhonnêtement. Quel qu'ait été le mode d'acquisition, il est scandaleux de devoir aller contempler les trésors d'un peuple en dehors de son territoire: ailleurs à l'intérieur du même Etat-nation, ou dans un autre pays, ou même sur un autre continent. La manière dont certains objets sont exposés et, partant, interprétés, est injurieuse pour les peuples qui les ont produits, parfois même le simple fait qu'ils soient exposés pose problème. Enfin, la collecte est assimilée par certains au vol, quel que soit le mode d'acquisition (Varine 1982). De bonnes raisons de manifester sa colère et de dire: «Oui, rendez tout».

Or, on ne peut espérer parvenir à redéfinir une relation à coups de positions absolutistes. Mon expérience personnelle me porte plutôt à croire à la recherche, par le dialogue, de solutions adaptées aux multiples situations qui se présentent. Parce que les relations peuvent en être enrichies, alors que sans tentative de compréhension mutuelle, elles ne le seront pas. Depuis 1992, je coordonne et participe à un projet international de recherche archéologique et ethnohistorique en Russie, dans la Région autonome de Tchoukotka (rive asiatique du détroit de Béring). Auparavant, des archéologues russes, basés à Moscou, avaient fouillé les sépultures de la région – attribuables en ligne assez indirecte aux ancêtres des Esquimaux Yuit contemporains qui peuplent toujours la région. Ils le faisaient selon les principes en vigueur en Union soviétique: ils débarquaient avec une autorisation de l'Académie des Sciences de l'URSS, récoltaient les artefacts intéressants pour leur musée et les emportaient à Moscou (à 6000 km du site), tout cela presque sans contact avec la population autochtone locale, qui réprouvait silencieusement ces fouilles. La profanation des tombes, en particulier, exposait la population locale aux maléfices des esprits, que ces opérations réactivaient.

Dès 1993, l'administration régionale (à majorité russe) a mis le holà à cette manière colonialiste de pratiquer l'archéologie, arrêtant les archéologues comme de vulgaires voleurs. Ce type d'intervention est d'autant plus tentant qu'il permet de ventiler une partie des frustrations existantes sans s'exposer à d'aussi sérieuses conséquences que s'il s'agissait de s'attaquer directement aux aspects centraux du colonialisme actuel, par

exemple l'envahissement du territoire par des entreprises d'extraction de ressources non renouvelables.

L'équipe occidentale participant aux fouilles en Tchoukotka depuis 1993 est composée d'Allemands, de Canadiens, de Danois et de Suisses. Elle est habituée à fonctionner selon les pratiques contemporaines en archéologie dans le quart monde nord-américain et européen (Groenland), pratiques qui font une large place aux intérêts locaux, et en accord avec les recommandations d'éthique élaborées récemment (AUCEN 1997, IASSA 1997, NRI 1997, RRCAP 1996). De plus, cette équipe n'a pas d'intérêt à la conservation hors de la Russie – ou hors de leur région d'extraction – des artefacts découverts. Il y eut donc conjonction partielle de vues entre ses membres et les instances (population autochtone et autorités administratives) de la Tchoukotka. Les progrès réalisés selon cette configuration au cours des dernières années sont considérables:

- Sur la base du coup de force de 1993, qui ne fut donc pas inutile, l'administration de la Tchoukotka impose l'année suivante aux Moscovites un contrat prévoyant le retour de la moitié des artefacts emportés, ainsi que diverses mesures pour associer la population locale à la recherche et à sa diffusion.

- En 1995, la fouille de sépultures est bannie. A l'initiative des équipes étrangères et grâce à des crédits de coopération scientifique (INTAS de Bruxelles puis Direction du développement et de la coopération par l'intermédiaire du Fonds national suisse de la recherche scientifique), un nombre croissant de collaboratrices et collaborateurs des institutions régionales (musées et Département de la culture de la Tchoukotka) participent au projet, de même que des personnes des villages voisins du site.

- En 1996, les partenaires de Tchoukotka, de Moscou et de l'étranger se retrouvent à Moscou à l'occasion des «Journées culturelles de la Tchoukotka»: de nombreux différends sont réglés et les représentants de la Tchoukotka reconnaissent les aspects positifs de la recherche archéologique dans leur région et de la diffusion de ses résultats dans la région même, ailleurs en Russie et dans le monde. Un nouveau contrat est ébauché, qui prévoit le retour de 75% des artefacts.

- En 1997, la résistance rencontrée quelques années auparavant au niveau régional se manifeste au niveau du district. Le dialogue permet de mieux comprendre et satisfaire les attentes de la population locale. A ce niveau se pose cependant la question de la représentativité des différentes associations autochtones. La recherche archéologique se trouve prise dans le conflit latent entre le pouvoir local et le pouvoir régional, comme elle l'avait été quelques années auparavant entre les autorités régionales et Moscou. La collaboration entre population locale et équipe de recherche s'améliore cependant sensiblement au cours de cette saison.

La situation actuelle ne peut être qualifiée d'idéale mais elle progresse rapidement vers une meilleure prise en compte des intérêts locaux et autochtones. Etant donné l'extrême lourdeur du système hérité de l'époque soviétique, il faut considérer ce progrès comme remarquable. La poursuite du dialogue paye, malgré les difficultés qui demeurent.

L'exemple que je viens d'évoquer concerne l'archéologie, où les questions de propriété ne se posent pas de la même manière que pour les objets ethnographiques (pour une bonne discussion de la problématique en archéologie, voir Plumet 1979). Il est souvent facile d'infirmes les prétentions à la descendance directe des populations qui ont créé tel ou tel ensemble archéologique alors que pour les collections ethnographiques, ce lien ne pose pas souvent problème. Mais c'est justement parce qu'il est plus problématique que le débat sur le retour d'objets archéologiques peut servir à celui sur la restitution des collections ethnographiques.

Que les objets soient très récents, très anciens ou «ethnographiques», le débat sur leur restitution n'en est affecté que par nuances, et pas sur le fond. Ces nuances justifient cependant le besoin d'approches différenciées. Il ne s'agit pas de ne rendre que des objets, mais

aussi et surtout de donner enfin aux peuples qui les revendiquent une position véritablement – et non pas seulement «politiquement» – correcte, dans le faisceau de relations entre peuples.

## Bibliographie

AUCEN

1997. *Ethical Principles for the Conduct of Research in the North*. Association universitaire canadienne d'études nordiques [http://www.yukoncollege.yk.ca/~agraham/ethics.htm].

CSONKA Yvon

1993. «Sculpture contemporaine des Inuit du Keewatin: constitution d'un style régional», in: Christine Flon (dir.), *Le grand atlas de l'art*, p. 366-367. Paris: Encyclopaedia universalis.

INTERNATIONAL ARCTIC SOCIAL SCIENCES ASSOCIATION (IASSA)

1997. «IASSA Principles for Arctic Research». *IASSA Newsletter* (Copenhagen) [hiver].

NRI

1997. *Nunavut Research Agenda: Research Policy and Needs for Nunavut, et Negotiating Research Relationships: A Guide* [projet]. Iqaluit: Nunavut Research Institute.

PLUMET Patrick

1979. «Ethnologues et archéologues face aux revendications ethniques: nationalisme ou ethnicisme ?». *Recherches amérindiennes au Québec* (Montréal) 9(3): 195-202.

RRCAP

1996. «Ethical Guidelines for Research». *Report of the Royal Commission on Aboriginal Peoples* (Ottawa) 5: 325-328.

VARINE Hugues de

1982. «Les gangsters font la loi ou comment s'approprier la mémoire des autres», in: Jean Malaurie (dir.), *Arctica 1978*, p. 373-375. Paris: CNRS.

## Abstract

Modern, non traditional carvings have been returned by the Canadian government to the Inuit; others, which were made two millennia ago, are being sent from Moscow back to Chukotka (Northeastern Siberia). These two examples illustrate the symbolic character of the relations between social groups and diverse categories of artifacts. A dialogue involving all stakeholders is essential to the creation of new bases for archaeological research in Chukotka. This process suggests that a firm stance on the principle of restitution should not preclude flexibility in the negotiation of concrete solutions.

## Zusammenfassung

Moderne, nicht traditionelle Skulpturen werden den Inuit von der kanadischen Regierung zurückerstattet; weitere Objekte werden von Moskau nach Tschukotka (im Norden von Sibirien) gebracht. Diese beiden Beispiele zeigen den symbolischen Charakter der Beziehungen, welche die sozialen Gruppen zu den unterschiedlichen Formen der Artefakte pflegen. Die Ausarbeitung neuer Grundlagen für die Fortsetzung archäologischer Ausgrabungen in Tschukotka hebt die Wichtigkeit einer Absprache zwischen den Betroffenen hervor. Dieser Prozess bestätigt, dass eine klare Stellungnahme in Bezug auf die Restitution der Objekte mit einer gewissen Flexibilität bei konkreten Verhandlungen einhergehen sollte.

## Restitution und Kulturdialog: Aufhebung der Geschichte oder gemeinsame Schritte hinein in die Zukunft?

### Restitution et dialogue culturel: effacer l'histoire ou avancer ensemble vers l'avenir ?

Christian Kaufmann  
Museum der Kulturen. Basel

Restitution – der Begriff klagt an: Ein in der Vergangenheit begangenes Unrecht – und er weckt zugleich grosse Erwartungen auf Wiedergutmachung als Zwischenstation auf dem Weg in eine gerechte (selbstgerechte?) Welt. Beim Aufzeigen geschichtlicher Abläufe erkennen wir: Was heute Recht ist, kann morgen, als Ergebnis einer an sich durchaus begrüssenswerten Entwicklung des kritischen Denkens negativ bewertet werden. Wir müssen daher immer wieder neu die Distanz zum eigenen Tun zu gewinnen versuchen; nur Tote machen keine Fehler. Den Ethnologen muss es reizen, vom Denken in scharf abgegrenzten Gegensätzen, wie es das überkommene Paradigma kennzeichnet, hinüberzuleiten zu einem Ansatz, der in pragmatischen Schritten eine neue Logik eines partnerschaftlichen Handelns mit geteilter Verantwortung in Gang setzt. Aus der Museumsperspektive steht die materielle Erhaltung auf längere Sicht bei durchaus erstrebenswerter Aufteilung auch der Pflichten im Vordergrund sowohl der grundsätzlichen Überlegungen als auch der konkreten Planung zukünftiger Massnahmen.

Beim Nachdenken über das imperiale Wirken der europäischen Mächte in der kolonialen und postkolonialen Epoche beschleichen uns Nachgeborene Schuldgefühle, seitdem der «Wind des Wandels» über die Kontinente Afrika, Asien, Amerika und Ozeanien weht – Prime Minister Macmillan's Ausspruch von 1957 markiert ziemlich exakt den Beginn dieser Bewusstwerdung. Das ist grundsätzlich gut so. Allerdings dienen einige der vorgetragenen Argumentationen für die Restitution von Kulturgütern auch dazu, ausgewachsene Identitätskrisen oder aber handfeste Gelüste nach politischer Definitionsmacht zu verstecken. Zum einen: Wir machen das Geschehene nicht ungeschehen, wenn wir versuchen, die materiellen Zeugnisse einfach aus unserem Gesichtsfeld wegzuräumen. Die Restitution wäre dann bloss eine Fortsetzung der westlichen Objektfixierung, um nicht zu sagen des westlichen Objektfetischismus mit anderen Mitteln. Sie

Restitution d'objets ethnographiques  
Rückerstattung ethnographischer Objekte

diente dann – damit wird der zweite Aspekt angesprochen – einfach wieder der Ausgrenzung, vorab des Fremden und damit einer Identitätsfindung aus der Negierung, statt aus dem Einbezug des Anderen. Darauf sind die Verantwortlichen für die Museumssammlungen schon im Laufe der ersten Diskussionsrunden in den 1970er Jahren gekommen. Folgerichtig hat man auch damals schon versucht, im Rahmen der UNESCO die Probleme der Restitution durch eine Strategie des aktiven Austausches von Kulturgütern sowie von Leistungen der Wissenschaft und der Kulturschaffenden zu entschärfen. Der von Expertengruppen fertig formulierte Entwurf einer entsprechenden Konvention fand 1976 allerdings weder die Gnade der Grossmacht UdSSR noch Griechenlands und der sogenannten Entwicklungsländer (Gruppe der 77). In der Zwischenzeit haben sich einige Rahmenbedingungen in positivem Sinn verändert; der Gedanke, der kulturelle, ganz real und pragmatisch zwischen Individuen und Institutionen geführte und gelebte Dialog zwischen Partnern könne aus der Falle der einseitigen Schuldbefreiung durch bloss materielle Restitution hinausführen, gewinnt zusehends an Boden. Materiell sind Museumssammlungen grundsätzlich historische Dokumente, für die Leistungen der Urheberkultur, aber auch für die wissenschaftlichen und kulturellen Leistungen der Forscher und Sammler – sofern es sich nicht eindeutig um gestohlene oder geraubte Preziosa und Kuriosa handelt –, und nicht zuletzt auch für die Geschichte des Kontakts zwischen den verschiedenen Welten. Gestohlenen Gut zurückzugeben und ihm einen sichernden Ort der Verwahrung zu verschaffen, sollte zur Selbstverständlichkeit werden; darüber hinaus sind Rückführungen nur sinnvoll, wenn sie diese Geschichten und damit das darin enthaltene historische Unrecht nicht auslöschen, sondern ins Bewusstsein heben. Die Rückführung aller Nachfahren der aus Afrika nach Amerika entführten Sklaven käme ja keineswegs einer Wiedergutmachung für das geschehene Unrecht gleich – ganz im Gegenteil. Was für Menschen gilt, sollte auch auf die physischen Gegenstände in den Museumssammlungen anwendbar sein.

Museen speichern im Idealfall nicht nur die physischen Gegenstände als Originalzeugnisse, sondern auch das zugehörige Wissen und die Paralleldokumente wie Bild- und Tonträger (Photographien, Filme, Tonaufzeichnungen). Die Museen tun dies in übergeordnetem gesellschaftlichem Auftrag, dem sie nur genügen, wenn der Zugang zu den materiellen Hüllen wie auch zum Inhalt prinzipiell gewahrt bleibt. Dieser Zugang muss, weil sich unser Bewusstsein von Vergangenheit und Gegenwart laufend verändert, stets neu erarbeitet werden. Dies ist nicht nur eine wissenschaftliche, sondern auch eine eminent kulturelle Aufgabe, die sich von der laufend zu erneuernden Bestimmung unserer eigenen Identität als einer Resultante aus aktiven Lebensbezügen und Erinnerung an die Erfahrungen der Vorfahren nicht trennen lässt.

Hier liegt die grosse Chance der Völkerkundemuseen und ihrer im weitesten Sinne kulturhistorisch und kulturanthropologisch orientierten Nachbarn. Aus heutiger Sicht lässt sich die Verpflichtung der Museen wie folgt definieren: Der Zugang zum Archivschatz ist im Dialog mit den unmittelbar Interessierten, mit dem Publikum sowie mit anderen Nutzern stets zu erneuern. Das kann nicht allein mit Hilfe von Maschinen und elektronischen Geräten, von Ausstellungen und theoretischen Texten geschehen, sondern dies muss auch in der gelebten Praxis des Alltags stattfinden. Wollen die Museumsleute ihrer übergeordneten Verpflichtung gerecht werden, so sind sie aufgerufen, Dialogpartner für ihre wichtigsten Arbeitsfelder zu finden, nicht nur in den Ursprungsgesellschaften und in den urbanen Gesellschaftssegmenten, die gegenwärtig heranwachsen, sondern auch bei uns.

Wer wäre als Partner für diese Aufgabe besser geeignet als sensible und wache Künstlerinnen und Künstler der unterschiedlichsten Herkunft und Ausrichtung? So hat denn auch das Vanuatu-Projekt des Museums der Kulturen in Basel dank der Unterstützung durch die Schweizer Kulturstiftung Pro Helvetia und durch die Internationalen



Austausch Ateliers der Region Basel (getragen von der Christoph Merian-Stiftung Basel) im Jahre 1997 eine wesentliche Bereicherung erfahren; erstmals konnte ein Künstleraustausch zwischen Basel und Melanesien eingeleitet werden. Zwei ni-Vanuatu-Künstler, Sero Kuautonga und Moses Lovo, reisten zusammen mit einer kleinen Ergänzungsausstellung zur zeitgenössischen Kunst Vanuatus (18. April bis 8. Juni 1997) nach Basel und bezogen für drei Monate die beiden Gast-Ateliers der IAAB. Die Kontakte mit zahlreichen Besuchern in der grossen Vanuatu-Ausstellung und auch in den Künstlerateliers, aber auch die Gespräche und Ausflüge mit Künstlerkollegen aus der Region Basel und weitere Abstecher nach Österreich und Paris halfen Sero Kuautonga und Moses Lovo, Verbindungen zwischen bis dahin einander unbekanntem Menschen zu schaffen und so für alle Beteiligten neue Erfahrungshorizonte zu eröffnen. Die Leiterin des Austausch-Programms der IAAB, Marianne Eigenheer, Künstlerin und zugleich Dozentin, nämlich an der Kunstakademie Stuttgart, hat in Vanuatu und im benachbarten Neukaledonien bereits mit den Vorbereitungen für die vorübergehende Aufnahme von Basler (Schweizer) Künstlerinnen oder Künstlern begonnen. Erst, wenn die Resultate dieses Austausches Realität sein werden, wird erkenntlich sein, ob dieser eingeschlagene Weg des Dialogs auch künftig erfolgreich sein wird. Der Austausch von kulturellem Wissen, die Arbeit an neuen Formen des Umgangs mit dem kulturellen Erbe aller beteiligten Partner, soll in Zukunft nicht nur auf Museumsleute und Fachwissenschaftler beschränkt bleiben, sondern auch die Museumsbesucherinnen und -benutzer in Europa und auch im Ursprungsland Vanuatu sowie darüber hinaus weitere Kreise mit einbeziehen. Da für uns selbstverständliche Grundbegriffe wie Kulturgut und Kunstwerk in Vanuatu ganz anders definiert werden, verspricht der Dialog spannende Einsichten für beide Teile.

Nicht das geringste Problem besteht darin, dass im Bewusstsein des europäischen Publikums, selbst bei informierten Personen, unsere Partner – vorab, wenn ihre Heimat eine Südsee-Insel ist – noch immer als direkte Abgesandte einer heilen, einer paradiesischen Welt gesehen werden. Eine wichtige Aufgabe des Kulturdialogs ist es daher, gerade auch in Europa, im Umkreis der hiesigen Museen und der Medien zur Schärfung des Bewusstseins von den heutigen Realitäten beizutragen. Hier liegt im Hinblick auf die Zukunft einer globalen, stets stärker voneinander abhängig werdenden Gesellschaften eine enorme Herausforderung: Individuelle Begegnungen und intellektuelle Anregungen zwischen Partnern zu vermitteln, die im Denken und nach ihrem geschichtlichen Herkommen weit auseinanderliegen, ohne sich in einer unverbindlichen Beschaulichkeit zu verlieren und ohne der anderen Versuchung nachzugeben, nämlich mit Betriebsamkeit ein Vakuum verdecken zu wollen. Und noch etwas müssen wir Abendländer dabei lernen: Nämlich, dass nicht alles, was Künstlerinnen und Künstler heute in Ländern fern von Nordamerika und Europa produzieren, einfach ein Echo auf künstlerische Erfindungen in unserem Umkreis ist. Eine differenziertere Betrachtung, welche nicht den pseudo-ästhetischen Vorurteilen, die sich bei uns Westeuropäern manchmal allzu oft und unüberlegt einstellen, erliegt, braucht einige Übung, doch der Aufwand wird meist durch einen Gewinn an Einsicht belohnt.

## Abstract

Christian Kaufmann argues that the idea of restitution stems from a sentiment of guilt on the part of the Western world, while also gesturing towards a form of hope for the construction of a juster world. Ethnologists should profit from this situation by instituting a new logic of exchange with the peoples they study. From a museological perspective, this would involve locating partners in exchange, particularly artists, both here and abroad. Such an approach could contribute to creating a genuine intercultural dialogue which goes beyond aestheticizing and exoticizing visions of the Other.

## Résumé

Christian Kaufmann pense que la restitution constitue une expression de la culpabilité occidentale et qu'elle révèle en même temps des attentes quant à la construction d'un monde plus juste. Cette situation devrait inciter les ethnologues à établir une nouvelle logique d'échanges. Dans une perspective muséologique, il s'agirait de chercher des partenaires ici et ailleurs, et notamment des artistes. Ceci permettrait peut-être d'instaurer un véritable dialogue interculturel, au-delà des visions esthétisées et exotisées de l'altérité.

Restitution d'objets ethnographiques  
Rückertattung ethnographischer Objekte

## L'exigence de la transparence

### Transparenz ist gefordert

#### Entretien avec Jacques Hainard Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN)

*Comment vous situez-vous très globalement face au thème de la restitution des objets ethnographiques ?*

Ce problème n'est pas nouveau. J'ai le souvenir d'avoir participé, au début des années quatre-vingts, à des commissions de l'UNESCO sur la restitution des biens culturels aux pays concernés. J'avais été très surpris par la demande de restitution de collections ethnographiques émanant notamment d'élites africaines qui allaient jusqu'à prôner le retour de collections zoologiques, botaniques ou géologiques. Elles amplifiaient même cette réflexion en insistant sur le vol de leur patrimoine musical car nous entrions déjà sur le terrain d'une *world music* construite à partir des rythmes traditionnels africains. Et la protestation, je dirais l'exigence, était vraiment totale.

J'avais été très frappé à l'époque par le fait que ces élites, en général des ministres, d'anciens notables ou des délégués à la culture de leur pays, étaient quelque part désespérées: «Nous ne savons pas vraiment quoi demander en matière de restitution ethnographique», disaient-ils. Car comme ils évoluaient dans une culture à tradition essentiellement orale, ce savoir et cette histoire avaient presque complètement disparu de leurs têtes. D'où le paradoxe consistant à demander à des ethnologues de retourner sur le terrain pour estimer ce qu'il faudrait rendre. Avec le souci de ne pas redonner à des ethnies bénéficiant d'une culture matérielle plus importante qu'une autre pour éviter de créer des dissensions ou de favoriser des conflits racistes.

Alors nous voyons bien finalement le dilemme qui se pose, même si je parle ici essentiellement de l'Afrique noire: le problème de la restitution des biens culturels aux pays concernés garde aujourd'hui toute son importance lorsqu'il relève du vol, du pillage, de l'extorsion, alors qu'une prise de conscience liée à des moyens de contrôle plus ou moins efficaces a bel et bien eu lieu; mais pour la période qui précède, méfions-nous de la restitution parce que nous devons nous rendre compte que cette période appartient à

une histoire mondiale, coloniale qui, si elle a été dans bien des cas malheureuse, ne doit pas pour autant être effacée. C'est une histoire que nous pouvons et devons critiquer, voire condamner, mais ce qui me paraît le plus important, c'est que nous parlions de ces problèmes. Que nous en parlions dans les musées, dans les musées d'ethnographie plus particulièrement, que nous expliquions la vision que nous avons de l'autre, de la différence, et que nous analysions la tendance humaine à vouloir toujours s'appropriier les biens matériels des autres. Il s'agit là de la manifestation d'une volonté de puissance, d'un témoignage de domination. C'est cela qui est important et cela ne se fait que rarement. A ce niveau, ma critique est totale: nous ne parlons pas du colonialisme dans les musées d'ethnographie, nous n'osons pas dire ce que nous avons fait. Qui oserait remettre en scène aujourd'hui, avec toutes ses implications, la mission Dakar-Djibouti ?

En 1982, au Musée d'ethnographie de Neuchâtel, nous avons esquissé quelques exemples de ce type dans l'exposition temporaire intitulée *Collections passion* et nous avons bien senti à l'époque que *L'Afrique fantôme* de Michel Leiris faisait toujours peur. Sa réédition cette année-là fit des remous dans le cénacle ethnographique parce que ce livre disait des choses que nous ne voulions ou ne devions pas exprimer publiquement. Alors parlons de l'Algérie, parlons des grandes missions qui ont eu lieu, parlons de la Croisière jaune, de la Croisière noire, parlons de tout ce qui a été pris, de tout ce qui s'est envolé de manière plus ou moins licite. Je crois que là, nous ferions une avance très forte.

*Vous ne voyez donc aucun sens à vous avancer sur le terrain de la restitution ?*

Je continue de penser que le fait de restituer au coup par coup quelques objets ou quelques collections constitue un acte purement politique et diplomatique, sans grande conséquence pour la compréhension des sociétés concernées et encore moins pour l'histoire de l'ethnographie, voire pour l'éducation des générations d'aujourd'hui. Et je crois que c'est ça que les ethnologues devraient soutenir d'une manière systématique, en étant bien sûr attentifs, notamment dans les musées, à ne pas acquérir d'objets qui sont le fruit de vols ou de magouilles financières.

*Et dans le cas d'un objet qui aurait été volé dans les années quarante ou cinquante, vous continueriez à défendre cette idée ?*

Je continuerais à défendre cette idée. Nous pourrions peut-être au fond en discuter mais sur un plan beaucoup plus terre-à-terre car cette logique poussée à l'extrême est quelque part même absurde. Imaginons que le *Museum der Kulturen*. Basel rende les peintures paysannes de son département Europe au canton d'Appenzell ou les œuvres du *Déserteur* au canton du Valais, puisqu'il y a vécu. Ce type de procédure mettrait fin à tout échange, à tout achat, à tout troc culturel. Nous pourrions aussi nous prononcer sur des objets plus spectaculaires encore. Je n'ai pas d'avis sur les frises du Parthénon qui se trouvent au *British Museum* ou sur certains obélisques pris à l'Égypte qui se retrouvent dans plusieurs capitales européennes. Mais nous avons au MEN certains objets égyptiens qui ont été donnés il y a quelques décennies par l'Égypte à la Confédération helvétique, en remerciement de l'aide qu'elle avait apportée, et ces objets ont été distribués dans plusieurs musées de Suisse. Est-ce qu'il faut les rendre ? Je crois que c'est un imbroglio peu intéressant en soi mais encore une fois, en faire l'ethnographie et analyser, voire exposer ces problèmes de manière systématique, alors ça c'est intéressant ! Cela nous apprendrait comment nous nous sommes comportés et nous comportons toujours aujourd'hui et combien la toute puissance du regard occidental prédomine sur toutes ces activités. Parce que c'est encore ce regard qui déciderait ce qu'il faut redonner ou non.

<sup>1</sup> Chaîne de coquillages arrimée à une figure sculptée (MEN V 1261).

*Pour conclure, en rapport avec l'exposition Vanuatu, pourriez-vous par exemple envisager la restitution de la tête de monnaie<sup>1</sup> provenant du clan de Jean-Marie Tjibaou qui se trouve dans les collections du MEN ?*

Encore une fois, je pense que la bonne démarche, c'est que cet objet circule mais je n'aimerais pas le restituer parce que nous faisons des confusions constantes dans ce domaine. Lors des Jeux olympiques de Calgary, décision avait été prise de faire sur place une grande exposition sur les cultures amérindiennes et nous avons prêté quelques objets esquimaux à la demande d'experts venus spécialement en Suisse pour nous exposer le projet. Résultat: nous nous sommes fait insulter dans la presse internationale parce que nous avons participé à une manifestation de Blancs et que nous chantions la culture amérindienne alors que Shell était en train de détruire des réserves de chasse pour continuer ses recherches pétrolifères. L'effet a donc été complètement contraire à notre attente du fait que Shell soutenait l'exposition. Aujourd'hui, nous avons mis une clause supplémentaire dans nos contrats de prêts internationaux exigeant la mention du sponsor, afin de ne plus tomber dans de tels guet-apens.

## Abstract

Jacques Hainard opposes the idea of the systematic restitution of foreign patrimony. He concedes that when objects have been obtained through theft, pillage or fraud, demands for restitution should be dealt with through a code of conduct which serves as a system of control. However, for objects obtained during the colonial period, he believes that the ways in which these objects were acquired and circulated is part of that history, a history which should not be erased but rather analyzed in all of its particulars. Above and beyond the risks and paradoxes associated with the process of restitution itself, Hainard draws our attention to the impossibility of a «return» which could take place outside the context of an arbitrary and all-powerful Western gaze.

## Zusammenfassung

Jacques Hainard stellt sich der Idee einer systematischen Rückführung von Kulturgut entgegen. Er ist jedoch der Meinung, dass wenn auf dem Wege der Akquisition Raub, Plünderung oder Erpressung mit im Spiel waren, dies selbstverständlich die Implementierung eines Verhaltenskodex oder eines Kontrollsystems verlange. Für vorangehende Zeitperioden meint er jedoch, dass der Prozess der Akquisition und der Zirkulation der Objekte der Kolonialgeschichte angehörten. Eine kritische Bearbeitung dieses Zeitraums darf nicht einfach fehlen, sondern es muss vielmehr versucht werden, die Auswirkungen in ihrem gesamten Ausmass zu analysieren. Über die Risiken und Widersprüche hinaus, welche direkt mit dem Prozess einer Rückführung verbunden sind, unterstreicht er gleichzeitig die Unmöglichkeit etwas zurückzuerstatten, ohne dass einmal mehr Willkür und die unbestrittene Macht des westlichen Blickes mitspielen.

## La requête déboutée d'un membre du parlement londonien

### Der abgewiesene Antrag eines Londoner Parlamentsmitglieds

#### *Benin bronzes stay put*

Kendra Stone

*Museums Journal*, March 1997

A London MP's plea for the return of Benin bronzes, ivories and religious objects has been rejected by Julian Spalding, director of Glasgow's art galleries and museums.

Labour back-bencher Bernie Grant has written to the museum as part of a wider campaign by the African Reparation Movement to secure the return of the artefacts to West Africa. The campaign has also approached museums in Manchester, Oxford and Dundee.

In his response Spalding said he would not advise the city council to return the objects. Glasgow's collection was a small one and the museums in both Benin and Nigeria have better examples of the work, he said. «We believe these artefacts have an important role to play in the public sector by informing over three million visitors here about the culture of Benin and, it has to be said, the history of British Imperialism», he told Grant.

Nearly all Glasgow's objects are on permanent view and Spalding said their withdrawal would limit visitors' understanding of the world.

Grant said that museum workers accepted that he had the moral high ground. «The objects are part of a living culture – not museum pieces», he added.

However, Tristram Besterman, convenor of the Museum Association ethics committee, said there were equally strong moral and educational arguments for museums' retaining the objects. «The most important role museums here can play is to use the material evidence of other cultures to educate British people about the cultural values of other people and generate respect and harmony. If you send stuff back you erect walls between people».

Ultimately the question of whether or not to return objects is a decision for museums' governing bodies acting on the advice of curatorial staff, Besterman said. He pointed out that the request for the objects' return had not come directly from Benin. «I would be strongly disinclined to treat seriously any request that doesn't come from the country where the objects are from.» But Grant said he would continue to lobby Glasgow's politicians to secure the Bronzes' return.

Restitution d'objets ethnographiques  
Rückerstattung ethnographischer Objekte